

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4507>



Hors-classe des certifiés, rentrée 2014

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Certifiés -



Date de mise en ligne : vendredi 14 février 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Avancement à la hors classe 2014 des certifiés

Les CV doivent être mise à jour avant le 12 février sur I-prof. (il n'est jamais pris en compte !)

Les chefs d'établissement et les IPR mettront leurs avis entre le 15 février et le 6 mars 2014.

Nous recommandons vivement aux collègues de se préoccuper de ces avis qui, une fois de plus, seront déterminants.

Au niveau de l'académie de Dijon, la barème a changé une nouvelle fois.

Nous avons réussi à faire modifier les notes pédagogiques prises en compte pour les collègues ayant des retards d'inspection.

Les chefs d'établissements devront justifier par un rapport leurs appréciations (Défavorable, Réservé, Très Favorable) ce qui est nouveau.

Nous avons l'assurance que les collègues au 11ème échelon, ne bénéficiant pas de l'avis insuffisant du recteur, seront promus. L'avis Insuffisant du recteur est mis lorsqu'un collègue a un ou deux avis défavorables.

L'avis du recteur suit la table ci-dessous :

Avis CE	Avis IPR	Avis recteur
DéF	DéF	INS
DéF	RES	INS
RES	DéF	INS
RES	F	H
RES	RES	H
RES	TF	TH
F	DéF	INS
F	F	TH
F	RES	H
F	TF	RMQ
TF	F	RMQ
TF	RES	TH

TF	TF	RMQ
----	----	-----

Pour les collègues ayant deux avis Très Favorable, le recteur donne systématiquement l'avis Exceptionnel pour les collègues des 11ème et 10ème échelon.

Nous agissons en commission paritaire pour que tous les certifiés soient promus à la hors-classe avant la fin de sa carrière : rappelons que celle-ci a été obtenue par une longue lutte en 1989 et que nous avons toujours considéré que la hors-classe devait être un débouché naturel pour tous les certifiés.

– La commission paritaire aura lieu le 12 mai. Les avis et éventuels rapports des chefs d'établissement et des IPR seront disponibles sur lprof une quinzaine de jours avant la commission.

– Téléchargez ci-dessous les circulaires rectores :

circulaire générale

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Circulaire rectorale

Tableau d'avancement à la Hors Classe des certifiés

Barème (nouveau)

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Barème 2014

– Téléchargez ci-dessous la fiche syndicale de suivi publiée dans le supplément Carrières à L'US, à renvoyer à la section académique du SNES (S3 Dijon, 6 Allée Cardinal-de-Givry, 21000 Dijon) :

Fiche syndicale à renvoyer au SNES Académique

Hors Classe 2014